

Commission permanente du 18 septembre 2025 : Les délibérations du conseil départemental de Loir-et-Cher

Lors de la commission permanente qui s'est tenue à l'Hôtel du département à Blois, les conseillers départementaux de Loir-et-Cher ont examiné 52 dossiers et approuvé l'octroi de diverses subventions. Ces dernières sont allouées dans le cadre du « 41 en bonne santé », du soutien aux communes, de l'éducation et de la jeunesse ou encore des politiques culturelle et sportive.

Plan « Le 41 en bonne santé »

Dans le cadre de son soutien à la démographie médicale, le conseil départemental de Loir-et-Cher a attribué douze allocations de stage, pour un montant total de 18 000 €. Trois aides à la primo-installation ont également été accordées en faveur de deux chirurgiens-dentistes installés à Cormenon et Mondoubleau (7 283,64 € et 5 000 €), et d'une kinésithérapeute exerçant à Saint-Amand-Longpré (2 552,32 €).

Une subvention de 100 000 € a été octroyée au titre du fonds d'intervention et de promotion de la santé (FIPS) à la commune de Pruniers-en-Sologne pour l'extension de sa maison médicale existante. L'offre de soins pourra ainsi être développée et les spécialités diversifiées. Le projet permettra d'accueillir de nouveaux praticiens (cabinet dentaire, médecin généraliste supplémentaire) et un studio pour internes/remplaçants.

Solidarités

Le département de Loir-et-Cher a mis en place, de façon expérimentale, une équipe mobile d'accompagnement pour les tiers dignes de confiance et les fins de placement, en partenariat avec l'association Moissons Nouvelles. La convention précédente étant arrivée à échéance, une nouvelle a été signée. Une subvention de 376 000 € a également été octroyée.

Cinq subventions ont été attribuées dans le cadre du pacte des solidarités : 32 626 € en soutien à l'association La Passerelle, 4 350 € au CIAS Territoires Vendômois pour l'épicerie sociale, 1 903 € au CCAS de Romorantin-Lanthenay pour l'épicerie sociale La courte échelle, 7 340 € à la Banque alimentaire de Loir-et-Cher, ainsi que 13 594 € au Secours populaire.

Le département intervenant en complément des aides de l'Agence nationale de l'habitat (Anah) pour les travaux d'adaptation de logements pour personnes âgées ou en situation de handicap, une aide globale de 4 678 € a été accordée à sept propriétaires occupants ou locataires.

Le conseil départemental a également octroyé une subvention de 10 000 € à l'association Sens et Talents pour l'école de production Maurice Leroux de Salbris. Cela, afin de soutenir la création d'une seconde filière dédiée au textile, qui a ouvert en septembre 2025.

Soutien aux communes

Dans le cadre de la Dotation départementale de solidarité rurale (DDSR) 2025, cinquante demandes de subventions ont été approuvées, pour un montant total de 1 065 190 €. La commune de Tour-en-Sologne a ainsi perçu la somme de 50 000 € pour la rénovation thermique et l'agrandissement de sa salle polyvalente. 50 000 € ont également été accordés à la commune de Boursay dans le cadre de travaux d'aménagement de la rue des écoles.

Dix-neuf projets éligibles à la Dotation départementale d'aménagement durable (DDAD) 2025 ont également été validés. Le montant des subventions accordés s'élève à 573 300 €, dont 100 000 € à la commune de Villiers-sur-Loir pour la construction d'une chaufferie collective à bois déchiqueté et son réseau de chaleur, 70 000 € à la commune de Selles-Saint-Denis pour la création de chemins piétonniers et leur végétalisation, ou encore 70 000 € à la commune de Rilly-sur-Loire pour l'aménagement d'une liaison douce et la végétalisation de la rue Nationale.

Dans le cadre de la solidarité territoriale et notamment du maintien du commerce dans les communes de moins de 3 000 habitants, le conseil départemental a tenu à soutenir la commune de Mesland dans son projet de réaménagement de son bar-restaurant-épicerie en attribuant une aide de 25 000 €, complémentaire à la DDSR déjà accordée en 2024 (50 000 €).



Environnement

Le département apportant son soutien aux gestionnaires d'Espaces naturels sensibles (ENS) et poursuivant son effort pour sensibiliser les élèves à l'environnement et au développement durable – notamment en soutenant, depuis 2020, le dispositif d'appel à projets « Alimentation, eau, biodiversité, climat » ouvert aux établissements scolaires –, plusieurs subventions ont été accordées :

- au conservatoire d'espaces naturels de Loir-et-Cher (6 906 € pour le renouvellement du plan de gestion de l'EN des Prairies de Fouzon et 6 158 € pour la restauration de milieux naturels sur les ENS des Prairies de Fouzon et de la Butte des Blumonts) ;
- à la commune de Pierrefitte-sur-Sauldre (2 334 € pour l'entretien de l'ENS de la Grande prairie) ;
- à l'association Graine Centre-Val de Loire (20 000 € pour l'animation du dispositif d'appel à projets « Alimentation, eau, biodiversité, climat »).

Éducation et jeunesse

Dans le cadre des aides au fonctionnement proposées par le département, des subventions de 1 160 € et 6 300 € ont respectivement été attribuées à l'Association départementale des pupilles de l'enseignement public de Loir-et-Cher (AD PEP 41) pour le service d'assistance pédagogique à domicile (SAPAD) et à la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Loir-et-Cher afin de financer le transport des élèves lors de la Nuit de l'orientation du 28 novembre 2025.

Les conseillers départementaux ont également voté l'adhésion du département à la convention de partenariat culturel liant le Domaine national de Chambord et l'Académie d'Orléans-Tours. Cette nouvelle convention, prévue sur la période 2025-2029, réaffirme l'ambition de permettre à chaque élève de l'académie de bénéficier au moins une fois au cours de sa scolarité d'une visite à Chambord, avec une offre variée de visites et d'ateliers, en cohérence avec les programmes de l'Éducation nationale. L'orientation des élèves est intégrée à la nouvelle convention, afin de faire découvrir les métiers associés au Domaine de Chambord : métiers d'art liés à la conservation du patrimoine, métiers de la protection de la forêt et de la biodiversité, métiers de la médiation culturelle, etc. Enfin, le département s'engage à faciliter l'accès au Domaine national de Chambord, notamment en matière de transports.

Politique culturelle

La politique culturelle du département comprenant l'attribution d'aides à l'investissement et au fonctionnement, six subventions ont été accordées, pour un montant total de 49 139 €. Parmi les projets soutenus, celui de la commune de Vendôme, à qui il a été attribué une aide de 15 135 € pour la restauration de l'Arche des Grands-Prés, celui de la commune de Monthou-sur-Cher, nécessitant 14 238 € pour les travaux de restauration des charpentes et de la couverture de la nef de l'église Saint-Cyr Sainte-Juliette, ainsi que celui de la commune de Villedieu-le-Château, à qui il a été accordé une aide de 13 993 € pour les travaux de restauration du prieuré.

Politique sportive

Dans le cadre de sa politique sportive, le département a accordé des subventions à dix-neuf athlètes de haut niveau ayant intégré le Team 41, pour un montant total de 23 000 €.

Cinq autres subventions ont été accordées à quatre communes et une communauté de communes dans le cadre du dispositif d'aide à la construction et à la réhabilitation des équipements sportifs. Sur les 36 442 € attribués, 20 000 € l'ont été à la communauté de communes Val de Cher-Controis pour la construction de vestiaires et d'un club house à Chissay-en-Touraine et 1 571 € à la commune de Mennetou-sur-Cher pour l'éclairage, à l'aide de lumières Led, du terrain de tennis extérieur.

Développement du réseau de lecture publique

Dans le cadre du développement du réseau de lecture publique, quatre subventions ont été attribuées, dont 2 816 € à la commune de Saint-Laurent-Nouan pour la création ou l'extension de médiathèques et bibliothèques, et 1 873 € à la communauté de communes des Collines du Perche pour l'équipement mobilier de bibliothèques.

Une convention de partenariat avec la commune de Seigy a également été signée afin de mettre à disposition de cette dernière, qui ne dispose pas de bibliothèque, des ressources numériques appartenant à la médiathèque départementale à compter du 1^{er} octobre 2025.